



P i v o

N°73 ♦ Février 2013

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge



ÉDITORIAL

Pour ce premier éditorial de l'année, je voudrais reprendre les sujets importants tels que je les ai abordés lors du discours de vœux.

Un premier mot sur l'affiche de vœux de cette année qui a été réalisée, comme l'an passé, par les jeunes du club ados. Nous leur avons laissé carte blanche car nous avons confiance en eux. Je les remercie très sincèrement.

*Je ne peux pas commencer ce bilan sans aborder brièvement **la situation générale de notre pays** et ses répercussions pour nous directement. Durant cette année 2012, nous avons dû vivre avec la persistance de la crise économique et ce n'est pas terminé. Trop d'années de dérives ne peuvent se résoudre rapidement. Il y a eu des étapes critiques heureusement surmontées avec la crise de l'euro, mais nul ne sait si c'est définitif. Mais on souhaite y croire. **La solidarité européenne a joué son rôle et c'est une chance car il y a quelques dizaines d'années cela aurait pu se solder par une guerre.** D'un autre côté, nous avons pu constater que la solidarité européenne est dévoyée quand elle permet à des grandes sociétés d'échapper à l'impôt ou à un État de dépenser sans penser au lendemain de ses concitoyens.*

*Que dire enfin du vent d'espoir qui s'est levé lors de ce qui a été appelé « les printemps arabes ». Que des dictateurs corrompus soient chassés ne peut que satisfaire les démocrates que nous sommes. Mais le remplacement éventuel par des théocraties qui ne respectent pas la liberté de l'être humain, ne peut que nous inquiéter. **La liberté, ce n'est pas un concept creux ou dépassé.** C'est celle de la femme avec les mêmes droits que l'homme, la liberté c'est le respect de toutes les croyances par l'État qui doit assurer sa neutralité, la liberté c'est le respect des diversités, ethniques géographiques, sociales.*

Suite pages 2 et 3

ÉCOLE DE MUSIQUE



Des avantages à étudier la musique dès le plus jeune âge

L'enseignements musical, on ne le sait pas assez, est une aubaine pour le développement de l'enfant. En effet, le sensoriel développé par la musique est un facteur primordial de l'éducation du jeune enfant. Le sensoriel fait partie des cinq sens qui sont la base de sa découverte du monde qui l'entoure.

L'éducation musicale contribue fortement au développement de ces sens. L'ouïe se développe en premier dès l'état utérin : la musique siège donc dans les premières couches du cerveau. Elle active la curiosité et la créativité, ce qui est très important pour l'évolution du très jeune enfant. C'est pour cette raison que son enseignement est recommandé le plus tôt possible.

Au point de vue corporel, dans son exécution, la musique permet le développement de la motricité, de la coordination, de la concentration et de toutes les gestions relationnelles et émotionnelles.

Certains instruments peuvent même être commencés dès le plus jeune âge et parmi ceux-ci, la flûte à bec est sans doute le plus adapté.

Facile d'accès dans les premières années d'apprentissage, elle propose à l'enfant la découverte du toucher par l'apprentissage ludique des doigtés, du goût - ne dit-on pas que l'on « goûte la musique » -, de la vue par les premières notions d'appréhension de la partition, de la lecture de la musique ... et bien entendu de l'ouïe car le développement de l'oreille est la priorité de tout professeur d'école de musique.

Nous vous invitons à rencontrer à l'école municipale de musique de Villemoisson notre professeur de flûte à bec Levanah LEIBMANN. Cette dernière est également formatrice de la méthode active ORFF. Elle est à votre disposition tous les mardis à l'école, de 17h à 20h afin de faire découvrir cet instrument dans toutes ses possibilités musicales et en particulier dans le contexte du jeune enfant.

À retrouver dans ce numéro...



ACTUALITÉ
Rythmes scolaires

p. 4



FINANCES
Budget 2013

p. 6



ANIMATION
Sortir à Villemoisson

p. 16



La liberté, c'est le respect de la différence mais pas l'octroi de droits différents à la carte. Cela minerait la société, c'est-à-dire notre possibilité de vivre ensemble. Pour nous, l'État détenteur légitime du pouvoir par le peuple doit être le garant de ces libertés.

En 2012 un nouveau Président de la République a été élu après un grand moment de démocratie et d'argumentation. Des mesures ont été prises, qu'il ne m'appartient pas de juger. L'avenir le fera tout seul. En revanche, nous savons quels sont les critères de succès car ils n'ont toujours pas changé : la baisse du chômage, le maintien de la cohésion sociale, le développement économique, le redressement de la balance commerciale et le rétablissement de l'équilibre budgétaire. Cela ne se produira pas uniquement par des transferts sociaux financés par des hausses d'impôts mais aussi par le choix éclairé dans les priorités de notre développement. **Car les français sont inquiets et certains, dans le dénuement ; je le vois tous les jours en mairie.** En guise de principe d'action, je voudrais citer le Maréchal Foch qui a dit « on est vaincu que lorsque que l'on s'avoue vaincu ».

Ce début d'année est l'occasion de dresser un bilan de nos actions et de tracer des perspectives car notre action municipale se joue dans la durée.

En 2012, nous avons poursuivi l'élaboration du PLU. Il y eu l'enquête publique, la rédaction du nouveau règlement et la négociation avec l'État. Nous avons développé notre argumentation et les rencontres avec plusieurs d'entre vous pour écouter, expliquer et retenir des suggestions. Et je suis donc fier pour la commune que

ce travail en concertation ait débouché fin septembre par le vote favorable à l'unanimité du Conseil Municipal. Nous avons préservé l'essentiel, c'est-à-dire un urbanisme plat, aéré et verdoyant. Nous avons assoupli un peu les règles mais sans dénaturer notre ville.

Nous avons bien avancé dans les projets de construction de **logements sociaux**. Tout d'abord avec le site de **l'ancienne clinique Saint-Laurent**. Elle sera démolie et un nouveau projet va y prendre place.

Le permis de construire a été déposé et le nouveau projet comportera 57 logements sociaux et 50 logements en accession. Nous avons aussi fini par conclure les négociations pour **l'acquisition des terrains du 14 route de Longpont et de l'ex-station Esso, route de Corbeil**. Ces terrains seront acquis par l'EPFIF qui les revendra à un office d'HLM lequel prévoit d'y réaliser deux petits ensembles d'environ 22 logements sociaux. Cela permet à la commune de se rapprocher de l'objectif réglementaire de 20% de logements sociaux puisque nous atteindrons près de 14%. Mais une nouvelle loi veut porter cet objectif à 25%. Cela ressemble un peu à la course pour rejoindre l'horizon.

L'an dernier à la même époque, je vous avais dit que nous avions fini d'élaborer notre dossier pour **le contrat régional et le contrat départemental** qui comprend, en s'appuyant sur les résultats de la consultation publique à laquelle toute la population a été associée, 1) la construction d'un centre technique municipal route de Morsang, 2) la reconstruction du gymnase Bouton par un bâtiment plus spacieux, plus économe en énergie, plus agréable, 3) la reconstruction du club ados en

remplacement de l'ancien bâtiment scolaire utilisé actuellement, et enfin 4) des travaux d'isolation du gymnase des Érables.

Il s'agit d'un important programme d'investissement de 3 millions d'euros pour notre commune dont nous attendions des subventions de la région et du département à hauteur de 50%. Ce programme a lui aussi été voté à l'unanimité par le Conseil municipal. Malheureusement rien n'a avancé à cause du Conseil Général et du Conseil régional qui nous ont pourtant écrit que notre dossier est complet et conforme. Je comprends l'amertume devant le temps perdu et je partage l'impatience. Ces deux Conseils ont redéfini de nouvelles règles d'engagement pendant les six premiers mois de 2012 pour finalement les valider en juillet. L'instruction avec le Conseil général vient juste de reprendre. La Région vient de nous faire savoir qu'elle étudiait encore les modalités de mise en œuvre de sa décision mais que notre dossier serait traité en priorité, c'est à dire fin 2013 début 2014 ; oui c'est bien cela qui nous a été écrit. Soit la Région n'a pas le courage de nous dire non, soit son approche purement administrative lui fait perdre le contact de la réalité. Quant au nouveau barème des aides ce serait au plus 15 % de subvention au lieu de 30% et de plus avec des exigences préalables qui coûtent en temps et en argent comme de refaire par un bureau d'études agréé un plan de développement durable lequel figure déjà dans le PLU. **Nous allons reconsidérer notre position mais je vous confirme d'ores et déjà que nous engagerons ces programmes tout en ne mettant pas en péril nos finances.**

Toujours en 2012, grâce au transfert des voiries à la communauté

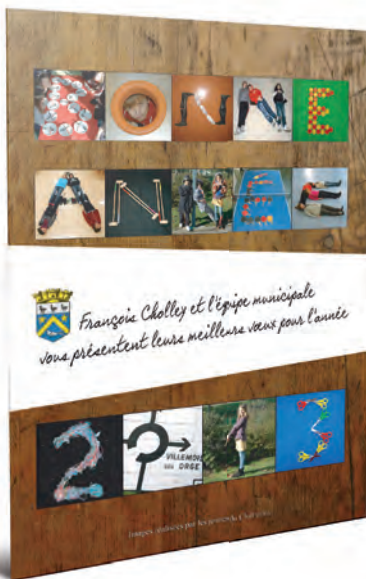
d'agglomération intervenu en 2011, nous avons pu poursuivre un important programme de reprise de voiries. Nous continuerons **les travaux de voiries en 2013 avec le débombage de l'avenue des Chèvrefeuilles, de la rue de Champrosay, la réfection de l'avenue Casanova, de l'avenue des Gardes Messiers** et d'autres.

En cette fin d'année, nous avons aussi aménagé des placettes piétons sécurisées avenue des Gardes Messiers, avenue du Maréchal Galliéni, rue de la Garenne afin de pouvoir créer une voie cyclable conformément à ce que j'avais annoncé en 2012. Vous aurez observé que nous en avons profité pour aménager à chaque intersection des passages surbaissés pour les handicapés. En 2013, sous l'égide de la communauté d'agglomération, le programme de remplacement des branchements plomb sera terminé.

L'action quotidienne de la commune doit aussi porter sur **l'entretien du bâti construit et le remplacement des équipements**. Ainsi en 2012, nous avons lancé le remplacement de la régie son et lumière du Ludion et de toute l'informatique de la mairie. En 2013 ce sera **l'installation téléphonique de la mairie** qui sera remplacée. Nous avons refait l'ossuaire au cimetière et nous poursuivrons en 2013 par **l'aménagement d'un jardin du souvenir**. Quant au service technique, c'est régulièrement qu'il faut le doter de taille-haie, scie, échelles, véhicules, etc. Pour les associations, nous allons en 2013 refaire **la peinture et les sols de la salle de la tour de Chènevrières et de la salle communale**, notamment en démontant l'avant-scène pour l'agrandir. Dans les écoles, nous continuons comme nous le faisons chaque année, à peindre des salles de classe, le préau Bouton et à remplacer des rideaux et du mobilier. En 2013, nous allons remplacer, au groupe scolaire des Érables, l'installation informatique pour les élèves par un chariot doté d'ordinateurs portables qu'on pourra installer dans n'importe quelle classe. Enfin, dans la cuisine, nous continuons à renouveler le matériel : table chaude en 2012, lave-vaisselle et sauteuse en 2013. **Ces dépenses sont à la fois indispensables et pas de celles qui font chic et choc,**

car nous privilégions l'efficacité à la communication. Ces dépenses d'entretien courant représentent de l'ordre de 150 000 euros chaque année. Ce montant est en fait beaucoup plus important en valeur car beaucoup de ces travaux sont effectués par notre service technique.

Dans un contexte où tous les budgets publics sont tendus, quelle est notre situation ? Comme vous l'avez constaté en 2012 et vous le constaterez en 2013, **nous n'augmenterons pas les taux des impôts locaux.** Comme les grands programmes ont été différés malgré nous, nous n'avons pas eu besoin d'emprunter en 2012, car **à Villemoisson, on n'emprunte que quand c'est nécessaire et uniquement pour les grands projets.** Parmi les règles budgétaires, j'en ajouterai une seule, de Confucius : « On s'égare rarement en s'imposant soi-même des règles sévères ».



La situation en 2013 va être plus tendue. En effet, **le Conseil Général** a décidé de se désengager du soutien à la petite enfance **en réduisant ses subventions aux crèches.** Pour Villemoisson, elle **chute de 20 000 euros à 5 000 euros** soit 15 000 euros en moins et sans préavis ni concertation.

L'État continue à vouloir nous imposer toutes sortes de dépenses inutiles car disproportionnées, comme la création d'une fourrière municipale pour un à deux chiens et chats que nous récupérons chaque année.

Je souhaite vraiment que la commission parlementaire qui veut restreindre l'inflation des normes se fasse enfin entendre.

Mais il y a bien plus surprenant.

Le ministre de l'Éducation Nationale a décidé de faire travailler les élèves le mercredi matin et de raccourcir l'après-midi travaillé. Pourquoi pas, ce n'est pas à nous d'en juger. **Mais ce sera aux communes de garder tous les élèves pendant 1h30 chaque après-midi, c'est-à-dire une charge nouvelle imposée.**

Toujours la même rengaine venant de l'État : je décide et tu paies. Et bien à **chaque fois qu'il en sera ainsi, je le dénoncerai comme je l'ai toujours fait par le passé. Je m'oppose à ce principe d'irresponsabilité.** Mais comme nous sommes respectueux de la loi, nous avons engagé la concertation avec les enseignants et les parents d'élèves pour examiner comment faire à la rentrée 2014, car c'était impossible à mettre en place plus tôt dans la précipitation.

Au delà des finances, une ville est d'abord et surtout celle de ses habitants. Au début de 2012, vous devez vous souvenir que nous avons procédé à un nouveau recensement. **Nous sommes désormais 7 059 habitants.** Plus nombreux, les anciens qui assistent au repas des anciens et aux voyages et séjours que nous proposons. Et puis les anciens ont quelque chose qui n'appartient qu'à eux, je veux parler des souvenirs du temps passé, nous avons donc recrutés un jeune au titre du service civique pour enregistrer et mettre en forme la mémoire individuelle et collective sur notre commune. Un autre exemple de ce vivre ensemble, c'est le formidable succès du Téléthon ou de la brocante du CCAS, le public nombreux à tous les spectacles des associations. Un grand merci à tous les bénévoles.

Je peux vous assurer que nous avons des raisons de croire en notre avenir partagé à Villemoisson. Malgré les difficultés et les aléas, nous avançons pour que les Villemoissonnais et les Villemoissonnaises se sentent bien dans leur ville et y trouvent tous les motifs de satisfaction.

Avec mon dévouement,
François CHOLLEY, votre maire

CONCERTATION

Réforme des rythmes à l'école primaire : la réflexion s'impose

Le 29 janvier dernier, le maire, François CHOLLEY et l'adjointe en charge des affaires scolaires, Marianne DURANTON, organisaient une commission scolaire exceptionnelle sur la modification des rythmes scolaires suite au décret du 24 janvier dernier relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles élémentaires et maternelles.

La réunion avait pour objectif de discuter, au regard du cadre de la réforme, des modalités de sa mise en œuvre au niveau local, cette réforme impliquant de nombreuses conséquences directes et indirectes pour les parties concernées - enfants, enseignants, parents, services municipaux, associations -, d'identifier les différents sujets qui vont devoir être traités et de mettre en place un calendrier de travail.

M. Thierry BOUR, inspecteur de l'Éducation Nationale, explicite la semaine scolaire telle que le décret la définit, à savoir, une semaine de 24 heures d'enseignement réparties en 9 demi-journées, y compris le mercredi matin, à raison de 5h30 maximum par jour - la pause méridienne devant être d'1h30 minimum - et de 3h30 pour la demi-journée, permettant d'alléger de 45 minutes les journées pleines.

Ainsi, la plage de 45 minutes dénommée TAP (Temps d'Activités Périscolaires) relèvera de la commune et devra être consacrée à des activités sportives, culturelles, artistiques, l'école se terminant à 15h45 ou à 16h30 si cette plage est ajoutée dans le prolongement de la pause méridienne. Mais trouver des personnes (environ 40 !) pour animer des ateliers et encadrer nos enfants pour 45 minutes en milieu de journée est un véritable défi !

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) en groupes restreints, sous la responsabilité de l'Éducation Nationale, à raison d'une heure par semaine, pourront s'organiser pour venir en aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou ayant besoin d'un accompagnement de leur travail personnel.

Le projet de loi prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un Projet



Educatif Territorial (PEDT) qui associe à la collectivité territoriale l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc.

Le décret s'applique à compter de la rentrée 2013. Toutefois, le maire peut, au plus tard le 31 mars 2013, faire part au directeur académique de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Après un échange de points de vue entre participants, de questions-réponses, **l'ensemble des acteurs de la communauté éducative** (enseignants, fédérations de parents d'élèves et élus) **s'est**

prononcé pour le report de la réforme sur la commune à la rentrée 2014 afin de trouver une organisation qui soit le plus en adéquation possible avec les besoins des élèves et la réalité locale. Le conseil municipal du 7 février dernier a délibéré dans ce sens.

Un groupe de travail va être mis en place dans les semaines qui viennent auquel seront associées les associations. Il sera chargé d'élaborer l'organisation qui sera mise en place sur l'organisation du temps scolaire, des études, des accueils en centre de loisirs, de certaines activités associatives, ... puisque cette réforme aura des incidences sur l'organisation des services municipaux et sur les dépenses de la commune.

LE POINT SUR LES PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX



Le permis de construire du projet sur le terrain de l'ex clinique **St-Laurent** déposé le 4 décembre 2012 est en cours d'instruction. La démolition de l'existant interviendra après la procédure administrative légale. Environ 110 logements seront réalisés : social 60% - privé 40%. Les logements privés seront en accession à la propriété. Une information a été distribuée par le promoteur dans tous les foyers villemoissonnais. Un bureau de vente est installé sur place. Livraison attendue fin 2014.

Le conseil municipal de novembre dernier a approuvé la convention passée avec l'EPFIF (Etablissement Public Foncier) permettant le portage du coût du foncier des **projets des 86-88 route de Corbeil** (ex station Esso) et **14 route de Longpont** qui représenteront environ 44 logements. Ces parcelles seront ensuite revendues au bailleur I3F pour la réalisation des programmes prévus.

infos flash...

... Déchèteries : blocage d'accès à plus de 10 tonnes.

Depuis le 1^{er} janvier, le SIREDOM a mis en place un système permettant de bloquer l'accès au réseau de déchèteries aux détenteurs du badge « particuliers » ayant déposé plus de 10 tonnes de déchets sur une année, car cela semble beaucoup pour un simple particulier

... Révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

Suite à l'expérimentation qu'elle a menée dans les départements de l'Hérault, du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin et de Paris, la direction générale des finances publiques va procéder en 2013 à des travaux de révision sur l'ensemble du territoire dont les résultats seront pris en compte dans les impositions émises au titre de l'année 2015. Ces modifications portent notamment sur la mise en place d'un dispositif de lissage des cotisations à la hausse ou à la baisse qui s'appliquera pendant

5 ans. Ainsi, dès le mois de février 2013, les propriétaires seront invités à souscrire une déclaration pour chaque local professionnel. La direction départementale est à votre disposition pour une assistance par téléphone au numéro unique 01 69 47 18 96 (du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15), par messagerie électronique ddfip91.pfg.revision@dgifp.finances.gouv.fr.

... Permanence des impôts.

En raison des vacances scolaires, la permanence des impôts qui a lieu en mairie chaque 1^{er} mardi du mois aura lieu le 19 mars (au lieu du 5).

Félicitations à Patrick VILDARY et son équipe du restaurant « Le Patisson » à Villemoisson, distingué par le label « restauration traditionnelle » dans le cadre du Challenge des Papilles d'Or 2012 organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne.

travaux **pivo**

VOIRIE

Création de « plateaux » sur l'ensemble du parcours de la future piste cyclable (Louvière, Quatre Vents, Cholletière, etc) pour la **sécurisation des cyclistes et les passages piétons.**

Dans le cadre de la sécurité routière, il a été décidé la mise en zone 30 d'une dizaine de rues de la ville :

- ▶ **Gardes Messiers** (dans son intégralité)
- ▶ **République** (du n° 30 au n° 35 bis)
- ▶ **Carrières** (dans son intégralité)
- ▶ **Émile Bouton** (de la rue des Carrières à la rue du MI Galliéni)
- ▶ **Rue de La Garenne** (de la rue du MI Galliéni au sentier rural)
- ▶ **Mare Tambour** (de la route de Corbeil à la place d'Orgeval)
- ▶ **Séquigny** (de la place d'Orgeval au n° 6 de l'allée menant au parc des Érables).

Toutes les rues où passera la future piste cyclable seront limitées à 30 km/h.

Budget primitif 2013



► FONCTIONNEMENT

Dépenses : 5 189,4 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2012	BP 2013	COMMENTAIRES 2013
Electricité, eau, gaz	336	341	Hausse des prix et contrôle strict
Achats (cantine, classes d'environnement, spectacles, fournitures, ...)	496,2	501,8	
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses, ...)	629,5	598	
Subventions versées (CCAS, associations) et autres charges	900	900	
Contribution pour insuffisance de logements sociaux, Attribution de Compensation et FPIC	90	103	Création du nouveau Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
Intérêts des emprunts	85	74	Baisse liée à la diminution de la dette
Frais de personnel	2 195	2 270	GVT, 6 CAE, pas de recensement ni élections, service civique en 2013
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements (*)	300	383	
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	3,3	18,6	
TOTAL	5 035	5 189,4	

Recettes : 5 189,4 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2012	BP 2013	COMMENTAIRES 2013
Ventes de prestations (cantine, ALSH, multi-accueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, ...)	718,2	717,7	
Contributions directes locales	2 845	2 840	Hypothèse : assiette + 0,7%, base + 1,8%, taux +0%
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation)	406,1	491,1	Dont 73 k€ DSC exceptionnelle de la communauté d'agglomération
Dotations d'État et subventions	979	978	Gel dotation état
Autres revenus (régie, compensation, remboursement, ...)	86,7	162,6	Dont 60 k€ remboursement CAE
TOTAL	5 035	5 189,4	

► INVESTISSEMENT

Dépenses : 664 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2012	BP 2013	COMMENTAIRES 2013
Remboursement d'emprunts	257	261	
Travaux courants et achats d'équipements	252,2	165,7	
Grand programme		230	En attente de décision sur contrats régional et départemental
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre entre sections	8,8	7,3	
TOTAL	518	664	

Recettes : 664 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2012	BP 2013	COMMENTAIRES 2013
Récupération TVA et TLE	201	81	Récupération de TVA des travaux de l'année N-2
Subventions	17		Subventions incertaines de l'État sur équipement
Emprunts		200	
Autofinancement et amortissements provenant du budget d'investissement (*)	300	383	
TOTAL	518	664	



► PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT :

- **Matériel de transport** 25 k€
(2 fourgonnettes)
- **Matériel service technique** 21 k€
(outillage)
- **Restaurant scolaire** 21 k€
(remplacement lave-vaisselle Érables et sauteuse cuisine Bouton)
- **Groupe scolaire** 20 k€
(mobiliers, jeux, chariot informatique)
- **Cimetière** 20 k€
(création jardin du souvenir)
- **Mairie** 20 k€
(matériel bureautique : remplacement autocom)

► RATIOS FINANCIERS/HABITANT

(Année de référence : 2011)

(Strate : communes de 5 000 habitants et plus)

Informations financières	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (source : DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement	684,89	997,00
Produits des impositions directes	405,19	424,00
Recettes réelles de fonctionnement	739,46	1 157,00
Dépenses d'équipement brut	57,31	329,00
Encours de la dette	332,81	874,00
DGF (dotation État)	127,55	204,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	47,29%	(*)
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	97,66%	(*)
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	7,75%	(*)
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	45,01%	(*)

(*) Ratios non obligatoires pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Une imposition moyenne plus faible que la moyenne, une dotation de l'État plus faible, une gestion serrée afin de dégager un autofinancement qui permettra de réaliser nos grands projets sans mettre en péril l'avenir, autrement dit sans augmenter l'endettement qui pénaliserait l'avenir de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Passage de relais au Conseil Municipal Enfants

Le 24 novembre 2012, les 11 conseillers ayant terminé leur mandat ont été récompensés d'un diplôme, d'un pin's aux armoiries de la ville et d'un courrier de félicitations. Tous se sont exprimés sur ces deux années écoulées : ils ont apprécié les sorties organisées à Orly, à la caserne de pompiers, ils ont découvert les activités citoyennes (comme le nettoyage et la remise en état du parcours sportif des Érables), l'engagement (comme la présence aux séances plénières et aux commémorations), ils ont appris à être plus responsables de leur ville, de leur environnement, découvert la solidarité entre les jeunes et les adultes.

Téléthon 2012 : mobilisation générale des conseillers enfants



Début décembre, pour la 4^e année, ex et nouveaux CME se sont mobilisés pour participer au Téléthon : vente de gâteaux confectionnés par leurs soins et jeux de société animés par les conseillers comme le Wasabi, le Uno, l'Halli Galli, le Jungle Speed, le Bazar Bizarre, le Petit Bac, le Dobble, le Passe-Trappe, jeux prêtés par le club ados et apportés par les conseillers. Des quatre-quarts aux cups cakes en passant par les gâteaux au chocolat ou aux tartes aux fruits, les conseillers s'étaient mis aux fourneaux et leur effort a remporté un vif succès. Dans la joie et la bonne humeur, les jeux de société ont fait le bonheur des enfants et des adultes qui se sont pris également au jeu dans des parties endiablées. 147,60 € de recette ont été récoltés au profit de l'AFM, un très bon score !



M. CHOLLEY et Mme DURANTON ont remercié les conseillers pour le travail accompli, sûrs que cette expérience les aidera pour plus tard. Le même jour, on souhaitait la bienvenue aux 10 nouveaux élus, à parité égale :

Dans la commission environnement, solidarité, sécurité : Eloise LUCAS, Mathieu VIVES QUEROL, Kellya JEAN-MARIE, Elise GREA-BAZIN, Marine COURTOIS.

Dans la commission animation, culture, communication, sport : Julien BOULANGE, Louann DENIS, Donovan ALEXANDRE, Titouan RIDARD, Dino Robert DEMIR.

Tous les nouveaux conseillers fourmillent d'idées, comme organiser des olympiades dans le domaine du sport, mettre plus de poubelles et de cendriers, sensibiliser la population au ramassage des crottes de chiens... vaste programme à mettre en place avec les conseillers élus depuis un an.

Sous la houlette d'Anne-Marie VERGELIN, le CME va s'atteler à la tâche avec motivation et énergie. Les nouveaux conseillers sont les futures « belles pousses » du gingko biloba, l'arbre du CME planté devant l'Hôtel de Ville le 26 novembre 2011 !

ÉCOLES

Les écoles fêtent Noël

Comme chaque année, la municipalité a convié au Ludion les enfants des quatre écoles pour un spectacle de Noël : « les contes d'hiver » pour les élémentaires Bouton, « Noël autrement » pour ceux des Érables et « la fée de Noël » pour les maternelles.

La fête a battu son plein grâce au repas spécial Noël animé par l'équipe de la restauration scolaire et les bénévoles :

- le mardi 18 décembre pour le groupe scolaire Emile Bouton, avec au programme : « Viens jouer avec la troupe de Noël » en maternelle, « le sapin de Noël gagnant » en CP et « les records du lapin zinzin de Noël » en élémentaire, où défis, jeux et bonne humeur étaient au rendez-vous,
- le jeudi 20 décembre pour le groupe scolaire des Érables, les maternelles ont chanté Noël avec la chorale « Trio Marcello », tandis que les élémentaires



organisaient une émission télévisée « les supers magouilles de Noël » où des défis loufoques attendaient nos chers enfants. Le tout, accompagné bien évidemment d'un délicieux repas festif préparé par le chef cuisinier, sans oublier la fabuleuse bûche de Noël et la gaieté des petits comme des grands !

RENTREE 2013

Les inscriptions scolaires, c'est maintenant !

Les inscriptions des **enfants nés en 2010** qui effectueront leur entrée en première année de maternelle à la prochaine rentrée sont d'ores et déjà ouvertes. La clôture étant fixée au **21 mai 2013**, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec le service scolaire (du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie).

Attention : l'inscription en mairie est également obligatoire pour les enfants déjà scolarisés, arrivant sur la commune. Tél. 01 69 51 56 09.

CITOYENNETÉ

Journée de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté 2012

À l'initiative de Jean-Calvin LOGA, conseiller municipal, la municipalité, en partenariat avec le collège Blaise Pascal et le club ados, a organisé le samedi 13 octobre 2012 dès 14h30, un café citoyen sur les thèmes de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté.

Cette troisième édition de la journée de la citoyenneté a été un événement intergénérationnel autour du concept de café citoyen.

L'exposition présentée au Ludion dès 14h a été entièrement réalisée par les élèves du collège Blaise Pascal. Très investis, les élèves de la classe de 6^e de Mme VIDAL (professeur d'histoire et de géographie) pour l'année scolaire 2011/2012 se sont fortement inspirés du programme d'instruction civique des classes de 3^e pour réaliser leurs dessins. Tout aussi impliqués, les travaux des élèves des classes de 3^e de M. MECHTOUH (professeur d'arts plastiques) pour l'année scolaire 2012/2013, portaient sur les différentes formes de discrimination. À cela s'ajoutaient les tableaux de M. PILORGET sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté ; afin de compléter les différents thèmes abordés par les élèves.

Dans le film réalisé par les animateurs du club ados, les élèves de 6^e de Mme VIDAL et les jeunes majeurs ont pu donner leurs opinions sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté.

Dans une convivialité remarquable, la formule « café citoyen » a permis un échange productif sur la citoyenneté des jeunes, avec notamment des interventions de chacun des participants. Le débat nourri par l'enthousiasme des Villemoissonnais présents (élèves, jeunes majeurs, parents, représentants de parents d'élèves, enseignants, invités et élus) a permis d'étayer toutes les visions inhérentes à la notion de citoyenneté. Le débat a porté notamment sur le développement de l'engagement citoyen et de la fibre éco-citoyenne chez les Villemoissonnais et surtout les plus jeunes.

L'association « Union Mobile de Premiers Secours de l'Essonne » (UMPS 91) qui était l'invitée d'honneur de cette année, a largement contribué à la compréhension du sens citoyen en raison de l'action béné-



vole de ses membres à travers le monde. Grâce à leurs pancartes, les Villemoissonnais présents ont pu appréhender le fort engagement citoyen de ces bénévoles dont l'investissement personnel suscite l'admiration de tous. Une visite de leur véhicule de Premiers Secours a permis de mieux montrer la réalité de leur quotidien, créant l'émerveillement des plus jeunes villemoissonnais.

Au regard des nombreux échanges constructifs, ce café citoyen a mis en évidence l'importance de la citoyenneté comme vecteur qui fonde le lien social dans une démocratie.

En remettant le livret du citoyen aux jeunes majeurs présents, M. le Maire a également insisté sur les droits et les devoirs que confère le statut de jeune citoyen.

Dans la joie et la bonne humeur, le pot de l'amitié clôturant l'événement a permis de participer au vote des trois meilleures réalisations des élèves des classes de 3^e de M. MECHTOUH.

Voici la liste des élèves ayant fourni les meilleurs dessins lors de la journée de la citoyenneté :

- 1^{er} : Nina LELEVIER
- 2^e : Clément DELPORTE
- 3^e : Marjorie VIEILLARD

Eva ANGELIBERT, Anaïs DUROUX, Alice LAVIGNE, Wanda RIBERO.

Il est d'ores et déjà prévu de programmer une nouvelle édition de la journée de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté pour l'année 2013.

LE CLUB ADOS

La bourse au permis de conduire : un coup de pouce pour les jeunes villemoissonnais de 18 à 25 ans

En France, 3 à 4% de jeunes roulent sans permis et les moins de 25 ans sont, avec les motards, les premières victimes de la route. L'obtention d'un permis de conduire contribue à la lutte contre l'insécurité routière mais aussi à l'insertion professionnelle. Combien de jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation se trouvent désarmés lorsqu'il s'agit de se déplacer dans un secteur du département où les moyens de transport ne font pas légion ?

Quel objectif ?

Le projet de la bourse au permis a pour objectif de débloquer une situation pour faciliter l'accès à l'emploi (ou à une formation) du jeune et de l'accompagner vers l'autonomie.

Qu'est-ce qu'une bourse au permis ?

La bourse au permis de conduire consiste à aider, à hauteur de 500 €, cinq jeunes de Villemoisson sélectionnés par un comité technique. En contrepartie les jeunes devront s'engager 15 h en tant que bénévoles dans une association caritative avant d'entamer les cours de conduite.

Les dossiers sont instruits par le service jeunesse et par un comité de sélection qui émettra un avis sur la recevabilité de la demande.

Quels sont les critères de recevabilité ?

Les jeunes doivent avant tout répondre aux critères suivants :

- ▶ avoir entre 18 et 25 ans à la date du dépôt du dossier
- ▶ résider dans la commune depuis un an
- ▶ avoir un projet professionnel ou de formation dans lequel s'inscrit le permis
- ▶ avoir un quotient familial inférieur à 900 €. Celui-ci sera calculé en fonction du foyer fiscal auquel est rattaché le jeune.



Une aide complémentaire d'un montant de 400 € maximum pourra être attribuée par le CCAS de Villemoisson si le quotient familial est inférieur à 700 €.

Comment bénéficier de ce dispositif ?

Les jeunes doivent retirer un dossier de candidature au club ados. Ce dossier retrace leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, financière, ainsi que leurs propositions d'action au sein d'une association caritative.

À noter

Un référent jeunesse assurera le suivi du jeune auprès de l'association caritative et de l'auto école avec laquelle la municipalité a passé une convention. Une charte est signée entre la commune et le jeune qui s'engage à passer son code de la route et à réaliser son action auprès de l'association caritative choisie dans un délai de 6 mois.

Ensuite, la commune versera directement 500 € à l'auto école partenaire.

Un premier « job » pour l'été

Vous avez entre 16 ans (révolus au 1^{er} juillet 2013) et 20 ans, vous habitez la commune, vous n'avez encore jamais bénéficié d'un job d'été ? Alors, vous pouvez postuler à un premier emploi d'une durée d'une semaine, en juillet-août, au sein du service technique municipal.

Pour proposer votre candidature, vous devez adresser une petite lettre de motivation à M. le maire. Tous les postulants seront convoqués par courrier individuel à une réunion d'information le 1^{er} juin.



L'écologie :

thème 2013 de la démarche culturelle

Pollution, environnement, développement durable, éco-citoyenneté... ces concepts largement utilisés, semblent pourtant avoir peu d'impact sur le comportement de bon nombre de nos ados. Sont-ils moins informés ou se sentent-ils moins concernés?

Pourquoi le choix de ce thème ?

Lorsque nous discutons avec eux, il semble que leur attitude peu écologique tient moins de manques de connaissances qu'à une prise de conscience utile. Ils connaissent les éco-gestes mais ne les mettent pas en pratique. Fort de ce constat, l'équipe d'animation du club ados se lance dans une année de l'écologie qui sera engagée dans le sens des pratiques responsables au quotidien. Pour faire évoluer les mentalités, l'équipe valorisera les loisirs «propres», les excursions en pleine nature, des activités créatives comme le land-art ou en recyclant et détournant des objets.

Consommer autrement, organiser des trocs, réparer soi-même, toute l'année jeunes et animateurs pratiqueront et produiront ensemble de sorte à rendre concrètes les valeurs éco-citoyennes.



Recyclage informatique : un vieux rétro projecteur, un ordinateur portable obsolète, un ventilateur de PC, du bois, de la peinture, quelques vis, un peu de bricolage et vous obtenez ... le nouveau vidéoprojecteur du club-ados (et il fonctionne) !

Ados et jeunes adultes ... Quelques dates à retenir

PSCI (formation aux gestes de premiers secours) :

2 jours (6 et 7 mars)

- ▶ Âge : 11 - 25 ans
- ▶ **Inscriptions à partir du 1^{er} février**
- ▶ Gratuit sous réserve d'inscription (5€ + fiche de renseignement)



BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) :

du 27/04 au 04/05 inclus

- ▶ Session de formation générale (1^{re} partie)
- ▶ Âge : à partir de 17 ans révolus
- ▶ **Inscriptions à partir du 1^{er} février**
- ▶ 300€ dont 150€ payable à l'aide du chéquier jeune

Opération Sac'Ados

Le Conseil Général met à disposition des structures jeunesse des subventions individuelles destinées aux jeunes qui ont un projet de vacances autonomes. Chaque pack (France ou Union européenne) d'une **valeur moyenne de 250€** est composé :

- ▶ d'un **sac de voyage**
- ▶ de **chèques vacances** (110€), alimentaires (40€), lire (10€)
- ▶ d'une **carte d'assistance rapatriement nominative**
- ▶ d'une **carte d'assurance responsabilité civile**
- ▶ d'un **kit vacances** (ticket téléphone France, trousse de secours, kit sécurité voiture...).

L'objectif est d'accompagner les jeunes pour un projet lucide et prévoyant par le biais de rencontres autour de la construction du dossier de candidature. Pour en bénéficier, il suffit d'être âgé de 16 à 22 ans et souhaiter partir en vacances sans ses parents entre la mi-juin et la fin du mois de septembre.

Les étapes :

- ▶ **retrait des dossiers à partir du 1^{er} mars au club ados**
- ▶ 2 à 3 séances d'accompagnement fixées ensemble
- ▶ présentations et attributions le 12 juin.

LE REPAS**1962 ... 2012 : cinquante ans de mariage, ça se fête !**

En dehors de l'aspect festif et convivial que revêt le traditionnel repas offert par la municipalité à ses seniors, cet évènement est également l'occasion de célébrer les noces de mariage de couples villemoissonnais. Ainsi, cette année, ce ne sont pas moins de sept couples fêtant leurs noces d'or qui ont été mis à l'honneur : **Jean-Gérard et Colette DEMONPTION, André et Simone DESMOULINS, Claude et Colette KRATZ, André et Myriam LEJEUNE, Denis et Denise RIGAL, Jean-Louis et Erika VAURILLON et Jean et Nicole WARTNER.**

Des histoires d'avant...

Le repas des anciens fut l'occasion de présenter **Baptiste CHATELAIN** qui, pendant six mois, dans le cadre du service civique, va rencontrer « les mémoires » de la ville, pour collecter les histoires originales, amusantes, les tranches de vies, les « comment c'était, comment on faisait avant ».

Toutes ces histoires seront enregistrées et écrites noir sur blanc dans un livre, avec photos, objets d'époque, etc. Et pourquoi pas à la fin en faire un film ? Si vous souhaitez lui raconter vos histoires, il est à votre disposition en mairie.



Vous pouvez le contacter au 01 69 51 56 23. *Merci d'avance de votre participation à cette réalisation qui nous tient à cœur et qui sera la vôtre !*



Pas seulement organisatrice des festivités pour nos aînés, le 1^{er} décembre, Nicole WARTNER affichait fièrement ses 50 ans ... de mariage !

PROGRAMME**Nos prochaines rencontres...**

(réservées aux 65 ans et plus)

Le goûter : samedi 30 mars à 14h, parc des Érables, salle polyvalente. Plus festif, encore qu'habituellement, car nous aimerions que vous soyez costumés. Accordéon, et chants pour un après-midi d'ambiance !

La sortie : jeudi 13 juin. Départ : 7h, direction l'**Armada de Rouen**. Retour à Villemoisson : 20h. Au programme, croisière commentée sur la Seine et découverte des plus grands voiliers et navires voguant sur les mers du globe (navires-écoles, bâtiments de guerre, porte-hélicoptères, sous-marins ... et les plus beaux voiliers de légende), visite guidée de la ville « aux 100 clochers », chère à Victor HUGO, en petit train.



Renseignements et inscriptions au service social : Tél. 01 69 51 56 19.

État civil

DÉCÈS - La municipalité présente ses condoléances aux familles.

OCTOBRE 2012

14 : **Patrick BELLANGER** 52 ans
17 : **Michel VALENTIN** 74 ans
18 : **Jérôme MEDORI** 91 ans

22 : **Valdina FERNANDES DE MATOS**
veuve **DURO** 81 ans

30 : **Auguste FONDEVILA-VIDAL** 83 ans

NOVEMBRE 2012

04 : **Yvonne DEFOSSE** veuve **LUCE** 88 ans
05 : **Jean-Luc MONNIER** 59 ans

06 : **Sylvie PINCOT** épouse **ROSEL** 57 ans
09 : **André MERCIER** 89 ans
11 : **Andrée GUINET** veuve **DOUAY** 92 ans
18 : **Monique LECHEVALLIER** 57 ans
21 : **Maria DA PIEDADE AFONSO**
veuve **DA PIEDADE MESQUITA** 79 ans

DÉCEMBRE 2012

11 : **Andrée FAUCON** 79 ans
17 : **Patrick ECHE** 60 ans
22 : **Marie ENSERGUEIX**
veuve **MARUÉJOULS** 91 ans
28 : **Louis FORT** 95 ans

30 : **Mathilde DEBEAUE**
veuve **BAZOT** 99 ans

JANVIER 2013

14 : **Robert MARC** 89 ans
17 : **Renée FRAISSEIX**
veuve **TANCHE** 85 ans
24 : **Gilberte CHASSARD**
veuve **BENHAMOU** 90 ans
25 : **Jacqueline STROMBONI**
divorcée **COMPAIN** 92 ans

ASSOCIATIONS CARITATIVES



Le droit aux vacances pour tous les enfants

Pour que tous les enfants puissent partir en vacances cet été, le Secours Populaire Français recherche des familles de vacances originaires de l'Essonne.

Les vacances d'été arrivent à grands pas et un enfant sur trois ne partira pas. Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants essonnais de 06 à 12 ans et issus de milieux défavorisés de partir en vacances avec une famille bénévole du département. Le séjour, quelque soit sa durée, peut se dérouler à la montagne, à la mer ou à la campagne.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions a fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.



*Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?
N'hésitez pas à prendre contact par courrier, téléphone ou courriel :*

Secours Populaire Français - Fédération de l'Essonne
503 place des champs Elysées - Courcouronnes - 91026 Evry cedex
Tél : 01 60 87 90 00 - E-mail : lucile@spf91.org



EMPLOI

Un soutien pour votre recherche d'emploi

Le PLIE du Val d'Orge (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est un dispositif d'aide au retour à l'emploi destiné aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

Le PLIE propose :

- ▶ de vous accompagner vers l'emploi de façon individualisée et personnalisée,
- ▶ de construire avec vous un parcours d'insertion professionnelle,
- ▶ de mobiliser les entreprises et partenaires du territoire pour optimiser votre retour à l'emploi.

Vous êtes demandeur d'emploi et vous rencontrez des difficultés particulières d'accès à l'emploi et vous souhaitez être accompagné ?

Vous habitez le Val d'Orge et notamment la commune de Villemoisson-sur-Orge ?
Le PLIE peut vous aider ! Pour plus de renseignement, contactez le PLIE à l'association AILE au numéro suivant : 01 69 04 41 03.

*Si vous souhaitez des renseignements complémentaires dans le domaine de la recherche d'emploi, vous pouvez aussi nous contacter en mairie : **service social***
Tél. 01 69 51 56 07 ou 01 69 51 56 19.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION « AU PETIT BONHEUR »



Merci à tous ceux et à toutes celles qui, au cours de la journée solidarité du 13 octobre 2012 nous ont apporté près de 200 Kg de vêtements, jouets, vaisselle ... Cela nous permettra de continuer les « ventes à tout petit prix » et de participer, avec le CCAS, aux différentes aides en tous genres mises en place.

Prochaines dates des braderies
(au local 32 rue Marcel Girard) :
6 avril, 8 juin, 14 septembre,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

AIDES EDF

Bleu Ciel EDF : des dispositifs en cas de difficultés

Le savez-vous ? EDF a mis en place des plans d'actions pour accompagner au mieux les foyers se trouvant dans une situation fragilisée.

Avec un volet « aide au paiement », des tarifs sociaux peuvent s'appliquer aux clients dont les ressources sont faibles*. Plusieurs dispositifs d'aide sont mis en place.

► **Le TPN (Tarif de Première Nécessité).** Une réduction sur la facture d'électricité pendant un an pouvant aller de 40 à 60 % (en fonction de la composition familiale), est appliquée sur les 100 premiers kWh chaque mois. N° Vert 0 800 333 123.

► **Le TSS (Tarif Spécial de Solidarité).** Ce volet qui concerne le chauffage au gaz collectif, permet de bénéficier d'une réduction sur chaque facture pour les titulaires de contrats individuels ou d'un versement forfaitaire pour les résidents d'immeubles chauffés collectivement. N° Vert 0 800 333 124.

Un volet « accompagnement » mobilise ses collaborateurs pour apporter des solutions aux clients en difficulté, notamment en cas de difficultés de paiement. Diverses propositions (mode de paiement adapté, conseils pour réaliser des économies d'énergie...) ont déjà permis de diviser le nombre de suspensions de fourniture d'électricité par 7 en 15 ans.

Dernier volet, et non des moindres, la « **prévention** ». EDF accompagne et finance également des programmes de rénovation solidaire menés par des associations sur le terrain. Cette action vise à accompagner les rénovations thermiques des logements habités par des propriétaires occupants en situation de précarité énergétique.



Vous pouvez contacter EDF Bleu Ciel :

- au numéro **09 69 32 15 15** (appel non surtaxé)
- en adressant une lettre au service client
- en vous connectant sur le site : **www.bleuciel.edf.com**
- en composant le N° Vert : **0 800 65 03 09.**

* Quotient familial inférieur ou égal à 1 360 € par mois (montant en vigueur depuis le 01/07/2011 pour un couple avec deux enfants).

pivo **la communauté d'agglomération agit pour vous**

**TRANSPORTS**

Agglo'bus, un plus au quotidien

Ce nouveau dispositif de transport, opérationnel depuis le 28 janvier, est mis en place afin d'améliorer l'offre de bus dans les communes du territoire les moins bien desservies. Une évaluation de sa pertinence sera analysée d'ici quelques mois. Le maire invite donc les Villemoissonnais à se saisir de ce service innovant.



Agglo'bus est un nouveau service de transport qui vient compléter la ligne existante qui dessert principalement les déplacements des habitants vers la gare RER d'Épinay.

La ligne régulière fonctionnant donc essentiellement la semaine, aux heures de pointe, Agglo'bus permet d'assurer une continuité de service en heures creuses et le week-end. Dès lors, il s'agit d'un transport à la demande qui s'effectue sur réservation effectuée à l'avance après inscription préalable. Il s'adresse à l'ensemble de la population aux conditions tarifaires existantes.

L'offre sur Villemoisson est complétée par un service supplémentaire, le jeudi, en fin d'après-midi, pour vous rendre au centre commercial de la Ville-du-Bois.

Une plateforme de réservation en ligne sur le site de l'Agglo (**www.agglo-val-dorge.fr**) et un numéro vert gratuit (**0800 39 00 03 du lundi au vendredi de 13h à 17h**, sauf jours fériés) sont à votre disposition.

Pour tout connaître sur Agglo'bus - comment s'inscrire, comment réserver un trajet, les trajets, les tarifs, les horaires, ..., « Le guide pratique Agglo'bus » est disponible en mairie.

TÉLÉTHON

Bravo et merci à tous !

Cette année, le fil rouge du Téléthon consistait à parcourir des kilomètres par différents moyens (randonnées, ergomètre). L'objectif était de relier notre commune au Génopole d'EVRY (environ 16 km).

Les muscles villemoissonnais ont très bien fonctionné car cette distance a été parcourue 21 fois.

Pendant ces 2 jours, 3 structures gonflables ont été prises d'assaut par les enfants. D'autre part, le repas italien, les animations sportives du collège ainsi que les nombreux stands vantant leurs produits ont attiré une foule curieuse et festive.



Le maire, comme de nombreux habitants, est venu soutenir l'AFM.

Ce Téléthon 2012 s'est achevé par un spectacle musical au LUDION où tous(tes) les artistes ont su enthousiasmer un nombreux public. La mairie, les services techniques, les associations participantes, les bénévoles ainsi que les sponsors ont permis la réussite de

cette manifestation : qu'ils en soient remerciés.

Pour VVLMG : Robert ROCHE
La recette du Téléthon 2012 s'élève à 6758,20 euros.

expression des élus non majoritaires **pivo**

Une nouvelle année

Au nom des élus « Mieux vivre à Villemoisson », c'est tout d'abord à chacune et chacun des Villemoissonnais que je souhaite une très bonne année 2013 en espérant qu'elle vous apporte l'énergie et la vitalité nécessaire à la réussite de tous vos projets.

Qu'elle soit aussi, pour vous et vos proches, une année de prospérité, de joie et de bonheur.

C'est ensuite aux responsables associatifs, aux acteurs économiques, et aux agents du service public que je souhaite la poursuite de leurs actions dans les meilleures conditions, au sein de notre commune. Les élus « Mieux vivre à Villemoisson » veilleront à la défense de vos engagements au sein de la municipalité et d'exigeront plus.

La période des vœux est aussi celle des bilans et, à cet égard, il est opportun de remercier **l'agglomération du Val d'Orge** qui a, par sa participation financière, permis la réfection de bon nombre des rues

de la commune. Elle apporte **des étrennes confortables : 1 200 000 €** pour achever la totalité de cette réfection. C'est donc environ **2 millions d'euros** qui ont été affectés à ces travaux.

Les réalisations municipales s'inscrivent désormais dans le cadre de « l'agglo » et nous devons nous en féliciter en particulier au plan culturel avec **la valorisation de la médiathèque et du Ludion**, et aussi dans de nombreux domaines comme les opérations de collecte des déchets, l'entretien, les travaux neufs et la mise en conformité de l'éclairage public et des feux tricolores.

Les difficultés internationales ont évidemment un impact sur la vie nationale. Elles peuvent toucher chacun d'entre nous directement ou indirectement. Les inquiétudes sont légitimes.

Il est du devoir d'une municipalité d'y être **attentif** et de **soulager ses concitoyens par une politique sociale et solidaire plus**

forte et plus ambitieuse, par des allègements sur les impôts locaux par exemple. Ceci serait d'autant plus justifié que les « économies » réalisées sur les budgets successifs permettent largement de faire face aux besoins. A titre d'exemple, **le produit moyen de la taxe d'habitation est de 183 €** pour un Villemoissonnais tandis qu'il est de **174 € pour les habitants des communes comparables** (source 2011, site <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>).

Les **Villemoissonnais contribuent plus pour moins d'investissement !** En effet, les communes similaires, dites de même strate, dépensent **en moyenne 458 € par habitant** pendant que nous ne dépassons pas **159 € par Villemoissonnais** (source 2011, site <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>).

Les élus « Mieux vivre à Villemoisson », avec vous en 2013.

Nous contacter :
nadine.raquillet@orange.fr
Tél. 06 16 87 04 87

Sortir à **Villemoisson**

THÉÂTRE

Samedi 16 février/20h30
« On choisit pas sa famille »
par la Mairie
Le Ludion

SPECTACLE ENFANTS

Dimanche 24 février/15h
La matinée enfantine : 21^e édition
par VEF
Le Ludion

MUSIQUE

Vendredi 22 mars/20h30
« At first light »
par l'EMC et la mairie
Le Ludion



EVÈNEMENT

Samedi 23 & dimanche 24 mars/10h - 19h
18^e fête des vins et fromages
par VEF
Salle polyvalente des Érables

THÉÂTRE

Vendredi 29 mars/20h30
« Les fourberies de Scapin »
par la mairie
Le Ludion



ANIMATION

Samedi 30 mars/8h - 13h
Le marché fête Pâques
par la mairie
Centre ville

ANIMATION

Lundi 1^{er} avril/10h30
9^e chasse aux œufs de Pâques
par VEF
Parc des Érables

EXPOSITION

Du jeudi 4 au dimanche 7 avril
Vendredi de 16h30 à 20h30/
Samedi 10h - 19h
Dimanche 10h - 17h
« Métiers d'ici, métiers d'ailleurs »
par Faire vivre une bibliothèque pour Ekpè
Le Ludion

ENFANTS

Samedi 6 avril/15h30
« Contes africains »
par la Mairie
Le Ludion

EXPOSITION

Samedi 13 avril/10h - 18h
Dimanche 14 avril/10h - 17h30
« La moisson des aiguilles »
par Les Ateliers de Nicouline
Le Ludion

OPÉRA-CABARET

Samedi 13 avril/20h30
« Les nouvelles graines d'Opéra »
par l'EMC et la mairie
Le Ludion



EXPOSITION

Du mardi 16 au dimanche 21 avril/14h - 16h
Salon exposition du CCAV
par le Cercle Culturel et Artistique de Villemoisson
Le Ludion

THÉÂTRE

Samedi 20 avril/20h30
« Le contrat de mariage »
par la mairie
Le Ludion



THÉÂTRE

Vendredi 26 et samedi 27 avril/20h30
L'atelier de l'Epi d'Orge
se donne en spectacle
par L'Epi d'Orge
Le Ludion

ANIMATION

Dimanche 28 avril/10h - 18h
6^e brocante de LEO
par Les Enfants d'Olinda
Parking du Ludion

COMMÉMORATION

Dimanche 28 avril
(horaires à confirmer)
Journée Nationale
de la déportation
par le Comité d'Entente des Anciens
Combattants
Monument aux Morts (cimetière)